

# Fontenay ma ville

Les infos de  
Fontenay-le-Comte



## Ma Ville connectée

### En avant

#### Application citoyenne

Fontenay ma ville

#### Logement

Pour un cœur de ville  
plus attractif

### En action

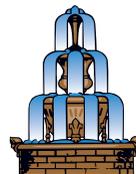
#### Démocratie de proximité

Votre avis nous intéresse !

### En scène

#### Culture

Les Ricochets  
rebondissent cet été



# En images

**Fontenay ma ville** 18 mars 2021

Les agents du service Espaces Verts de la Ville ont planté une trentaine d'arbres fruitiers place de Verdun en présence de Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte et d'Anne HUETZ, Adjointe à l'environnement et au cadre de vie.

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville** 13 mars 2021

23 sapeurs-pompiers du Groupement territorial de Fontenay-le-Comte ont été décorés, promus ou ont reçu des lettres de félicitations. Parmi eux, 7 professionnels et volontaires du Centre d'incendie et de secours de Fontenay-le-Comte. Un hommage tout particulier a été rendu au sergent Vincent BOISSON disparu en 2018.

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville** 19 mars 2021

La date du 19 mars 1962, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, a été commémorée en présence de Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte, de Grégory LECRU, Sous-préfet, de Pierre HENRIET, député, du colonel Raphaël GARDIN, Commandant d'armes et de Mme Myriam ROMET, Présidente de la section locale de la FNACA.

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville** Du 12 au 18 mars 2021

Un chalet a été installé rue des Loges (à l'angle de la rue du Dauphin) pour que les Fontenaisiens qui habitent, vivent et circulent dans cette rue puissent rencontrer les élus. Un temps d'échanges sur les sujets comme la circulation, le stationnement et la qualité de vie au sein du quartier. (voir aussi page 7)

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville** 2 avril 2021

Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte et Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée et Grégory LECRU, Sous-préfet ont signé, en présence de la 1<sup>ère</sup> adjointe Ghislaine LEGERON le protocole d'engagement qui renforce et prolonge le Contrat de Ville 2015-2020 jusqu'en 2022. (voir aussi page 14)

J'aime Commenter Partager

**Fontenay ma ville** 10 mars 2021

L'association FACE Vendée a effectué une remise d'ordinateurs en direction des élèves de primaire et collège, non équipés en informatique et habitant le quartier Centre Moulins Liot. Sous forme de prêt ou de vente solidaire pour 30 euros, il s'agit d'ordinateurs fixes complets (unité centrale, écran, clavier, souris) récupérés auprès d'entreprises et reconditionnés par un chantier d'insertion.

J'aime Commenter Partager

# Toujours plus proche de vous !

**Vous le savez maintenant, la volonté de l'équipe municipale est de privilégier la place de l'humain au cœur de toutes ses actions et de développer une démocratie participative exemplaire afin de favoriser le dialogue et l'écoute, en partant toujours des besoins des citoyens.**

**Nous voulons que la mairie soit toujours plus à l'écoute des administrés, qu'elle vous apporte des services efficaces et de qualité. Nous voulons une mairie proche de vous qui facilite votre quotidien et participe à votre bien être.**

C'est dans cet esprit que nous avons instauré **des permanences mensuelles** dans les quartiers des Moulins, de Charzais et de Saint-Médard, que nous avons mis en place des consultations citoyennes sur les grands projets de rénovation urbaine que sont la rue des Loges et la rue de la République. Bien d'autres suivront tout au long du mandat. Il s'agit de co-construire l'avenir de notre ville avec vous.



Il est à mes yeux essentiel de faire aujourd'hui de la politique autrement, de rester à l'écoute des attentes des Fontenaisiens et d'utiliser les outils de communication les plus adaptés. Forts de cette conviction, fidèles à notre engagement de campagne, nous mettons aujourd'hui le cap sur une ville intelligente en partant des nouvelles technologies qui nous aident à optimiser nos services. Dans les jours prochains, **l'application "Fontenay ma Ville", en plus de vous informer, va vous permettre de contribuer directement à l'amélioration de notre cadre de vie en signalant des anomalies dans l'espace public.** Je vous invite à la télécharger.

Mais préparer l'avenir n'exclut pas de s'occuper du présent. Depuis maintenant plus d'une année, nous vivons à l'heure des décisions sanitaires bien souvent difficiles à accepter qui bouleversent notre quotidien. Je considère que le vaccin constitue une formidable espérance pour retrouver au plus vite une vie normale et nos jours heureux. **Dans notre ville, tous les bénévoles de notre centre réalisent un travail remarquable et il faut en cela les remercier.**

Votre équipe municipale fera tout son possible pour créer à nouveau les conditions de la rencontre, de l'échange, et de la convivialité. C'est dans cette perspective que nous travaillons dès maintenant aux animations de l'été et à la future saison culturelle. **Oui, nous allons bientôt pouvoir retrouver Les Ricochets, Les Nuits courtes, La folle journée et une programmation ambitieuse.**

**Agir et recréer du lien**, telle sera notre devise tout au long de l'année 2021.

**Ludovic HOCBON**

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

**En images** > P2

**En avant** > P4-5  
• Application citoyenne

**En action** > P6-7  
• Démocratie de proximité

**Ensemble** > P8-9  
• Solidarité  
• Association

**En clair** > P10  
• Voirie

**En avant** > P11-12-13  
• Logement

**En direct** > P14-15  
• Politique de la ville  
• COVID-19  
• L'été en ville

**En clair** > P16-17  
• Espaces verts  
• Patrimoine

**En scène** > P18-19  
• Musée  
• Spectacles  
• Festival

**En place** > P20  
• Commerces

**En bref** > P21  
• Don du sang

**Droit d'expression** > P22

**En pratique** > P23  
• Infos pratiques

Directeur de la publication :

Ludovic HOCBON

Rédacteur en chef : Philippe NICOLAS

Rédaction :

Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE,

avec le concours des services municipaux

Crédits photos : Ronny LOUINEAU,

Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent TANGRE

ou précisé

Création graphique : Les Comnambules

Tirage : 8 000 exemplaires

Imprimerie : LIO

ISSN : 2426-8232

www.fontenay-le-comte.fr

 facebook.com/ville.fontenaylecomte

 twitter.com/VilleFontenay



Fontenay-le-Comte  
Vendée





## Application citoyenne

# Fontenay ma ville

**Sébastien VERDON** • Adjoint à la Sécurité publique, au numérique et aux nouvelles technologies

**La Ville de Fontenay-le-Comte se dote d'une application mobile citoyenne pour plus d'interactivité entre les usagers et la collectivité.**

Avec l'application mobile "Fontenay ma ville", découvrez **une nouvelle manière de rester informé** en ayant la possibilité d'avoir accès aux dernières actualités et événements organisés par la ville. Vous pourrez aussi signaler des anomalies et bénéficier d'un système de réception d'information urgente, sous forme d'alerte.

De façon simple et ludique, l'application mobile permet d'afficher instantanément toutes sortes d'informations pratiques. Complémentaire du site Internet, elle donne accès aux informations de manière plus rapide, ergonomique et intuitive. **Une application utile et facile pour vous simplifier la vie au quotidien.**

**Bientôt une application innovante sur votre smartphone pour rester connecté avec votre mairie.**

- **Ma mairie** (infos, élus, publications, réseaux sociaux)
- **Fontenay pratique** (démarches administratives, transports, commerces, déchets, etc.)
- **Portail famille** (accès à votre espace famille, menu des écoles, etc.)
- **Vie associative** (portail avec liens)
- **Signalement d'incidents** (voir ci-dessous)
- **Participer** (possibilité de sondages, de consultations citoyennes)
- **Alertes** (notifications instantanées)



Un véhicule d'intervention est dédié aux signalements.

## Comment télécharger l'application de la ville de Fontenay-le-Comte ?



L'application est accessible gratuitement depuis votre smartphone et votre tablette. Rendez-vous sur Google Play (technologie Android) ou votre App Store (technologie Apple), recherchez-la sous le nom "Fontenay-le-Comte" et laissez-vous guider par votre smartphone.



Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public (éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.) :  
Tél. : 02 51 53 41 61  
ou depuis l'application "Fontenay ma ville" à télécharger sur votre smartphone.

## Signaler un problème dans l'espace public



La volonté est aussi de mettre à la disposition des habitants un outil moderne, rapide, efficace et participatif pour la préservation et l'entretien de notre environnement.

Signaler un dysfonctionnement urbain que chacun peut être amené à observer ou à rencontrer devient un acte citoyen. Cela permet aux services d'être **tenus informés en temps réel** : graffitis, dépôts sauvages, nids de frelons, feux de circulation et éclairage public, voiries défectueuses, etc. C'est un moyen pratique pour le signalement des problèmes sur l'espace public 24h/24 et 7j/7. La possibilité d'effectuer ce signalement en téléphonant, reste aussi possible comme auparavant, aux heures d'ouverture de la mairie.



**GRATUIT**  
disponible sur les  
plateformes de  
téléchargement

**MA MAIRIE**



- infos
- vos élus
- services municipaux
- kiosque
- réseaux sociaux
- démarches administratives (titres d'identité, état-civil, recensement)
- contactez votre mairie

**CARTE INTERACTIVE**



**MON PORTAIL FAMILLE**



- espaces familles : inscription et réservation à l'accueil périscolaire et à la restauration
- établissements scolaires
- menus
- modes de gardes
- enfance/petite enfance
- pôle jeunesse

**FONTENAY PRATIQUE**



- commerces
- transports urbains
- déchets

**ASSOCIATIONS**



- liste
- portail de la vie associative

**SIGNALEMENTS**



- voirie, éclairage public, propreté urbaine, espaces verts, animaux errants

**PARTICIPEZ**



- retrouvez en ligne les consultations participatives

**AGENDA**



- évènements
- permanences des élus



**Notifications instantanées**

Chacun peut recevoir des alertes ou des informations essentielles qu'il sélectionne selon ses besoins (actualités, travaux, évènements, démocratie de proximité).



DISPONIBLE SUR  
**Google Play**



Télécharger dans  
**l'App Store**



## Démocratie de proximité Votre avis nous intéresse !



**Christelle TRUDEAU**  
Conseillère municipale déléguée  
à la Démocratie de proximité

Dès la fin mars les habitants étaient invités à voter pour choisir les noms des quartiers dont la physionomie avait changé suite au redécoupage opéré, pour mettre en valeur le centre-ville et mieux harmoniser les espaces de vie quotidienne. Cet exercice inaugurerait à la fois le recours à la consultation des habitants et la mise en ligne d'une plateforme de participation citoyenne dédiée à la démocratie de proximité.

**Votre participation nous encourage à poursuivre et renforcer le recours à la concertation.**

**Nous vous remercions de votre mobilisation !**

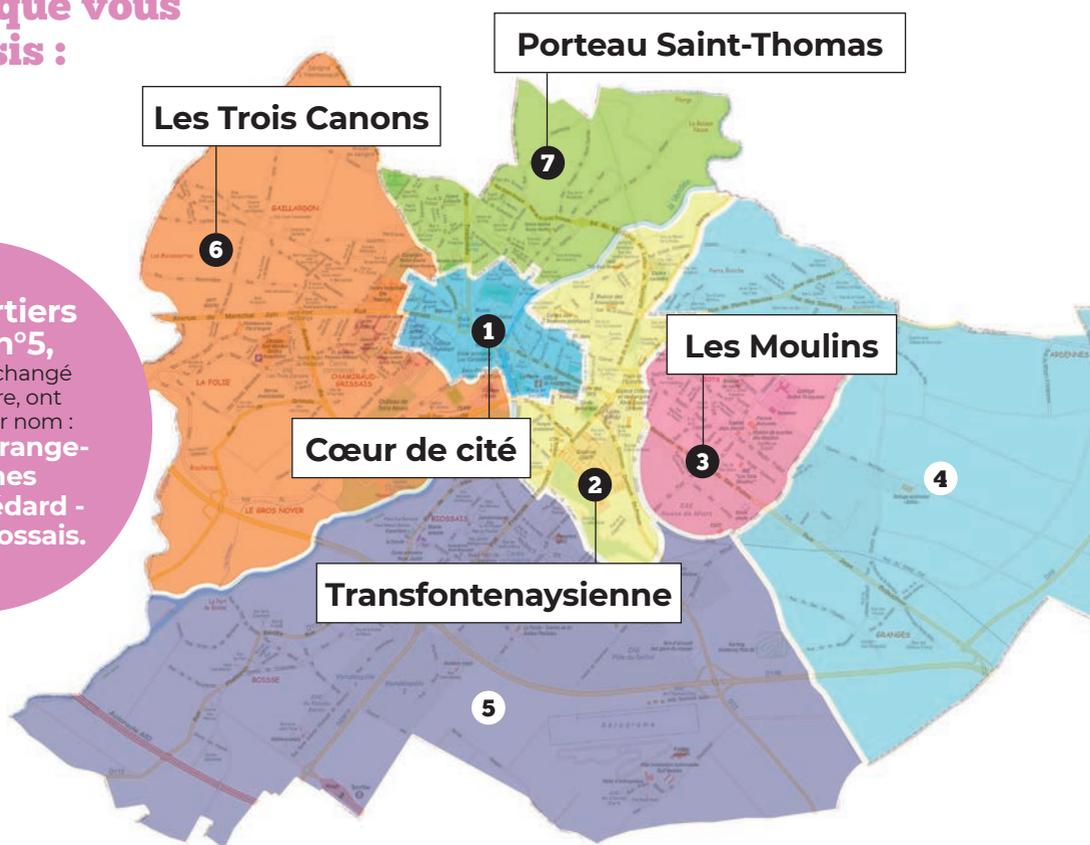


**4 consultations pour une concertation élargie :**

- Aires de jeu
- Rue des Loges
- Nom des quartiers
- Rue de la République

### Les noms que vous avez choisis :

Les quartiers n°4 et n°5, n'ayant pas changé de périmètre, ont conservé leur nom : Charzais-Grange-Ardennes et Saint-Médard - Boisse - Biossais.



### Premières rencontres de quartier fin mai-début juin

La volonté municipale est de créer avec ces rencontres entre élus et habitants du quartier, des moments d'échanges durant lesquels chacun est invité à s'exprimer, donner son avis et faire part aux élus des pistes d'amélioration. Ces rencontres informelles se feront au cœur de chaque quartier, où les habitants seront attendus à un point d'accueil identifiable (chalet, tente de réception) ou parfois au sein des mairies annexes. Il est aussi prévu d'organiser des temps de travail et d'écriture de projet avec les habitants des quartiers notamment dans le cadre des futurs "budgets participatifs" que nous souhaitons développer à Fontenay-le-Comte. Les mesures sanitaires actuelles ne permettent pas pour le moment, de nous réunir. Nous espérons pouvoir vous accueillir prochainement pour commencer à travailler ensemble.



## Le carnet de rendez-vous

Quartier n°1

### Cœur de cité

 **Mercredi 9 juin 2021**  
de 16h à 19h, place du marché  
sous les aubettes

Quartier n°2

### Transfontenaysienne

 **Mercredi 16 juin 2021**  
de 16h à 19h, Espace culturel René  
Cassin - La Gare

Quartier n°3

### Les Moulins

 **Vendredi 28 mai 2021** de 10h30 à  
12h30 au Centre commercial des  
moulins

Quartier n°4

### Charzais-Grange-Ardennes

 **Samedi 19 juin 2021**  
de 16h à 19h, à la mairie annexe

Quartier n°5

### Saint-Médard-Boisse-Biossais

 **Mardi 8 juin 2021**  
de 16h à 19h, à la mairie annexe

Quartier n°6

### Les Trois Canons

 **Mercredi 2 juin 2021**  
de 16h à 19h, square Amand  
Bujard

Quartier n°7

### Porteau - Saint-Thomas

 **Mardi 25 mai 2021**  
de 16h à 19h, à l'angle des rues  
de la Croix Bonnelle et de de la  
Ragoiserie.



### Matthieu FOULONNEAU

Conseiller municipal délégué au quartier  
Cœur de cité

## La rue des Loges en réflexion

Poursuivant la volonté d'améliorer les espaces publics et le cadre de vie des Fontenaisiens dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (ACV), le service démocratie de proximité et les élus ont organisé une semaine de rencontre rue des Loges, l'une des actions du programme ACV. Installés dans un chalet sur place, du 12 au 19 mars, ils ont pu échanger avec plus de 70 personnes. **Circulation, stationnement, animation, embellissement, sont autant de sujets évoqués par les habitants et usagers rencontrés.** Si les points de vue et appréciations s'expriment différemment, notamment selon que les personnes résident rue des Loges ou non, il y a cependant **un véritable consensus autour de la beauté architecturale et l'intérêt historique de la rue.** La rue commerçante dont les habitants ont parlé avec nostalgie, n'est plus. Désormais, la rue des Loges aspire au calme résidentiel, en particulier entre le pont des Sardines et la rue des Horts, les commerces actuels se trouvant entre la rue des Horts et Saint-Jean. La rue des Loges est plurielle, longue, remarquable : la réflexion en cours devra tenir compte de ces particularités.



### Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte

## Le Conseil des mobilités douces en route

La mobilité douce englobe tous les modes de déplacement basés sur l'utilisation de la force musculaire, le vélo bien sûr, mais aussi la marche, le roller, la trottinette, le skateboard, mais aussi ce qu'on appelle désormais les Nouveaux Véhicules Électriques Individuels (NVEI) : vélo électrique, trottinettes électriques, gyroroues, hoverboards... Ces modes de transports alternatifs multiples font pleinement partie du défi écologique avec le même objectif : fluidifier le trafic urbain, réduire la pollution de l'air et sonore, mais aussi favoriser l'activité physique et donc l'amélioration de la santé dans notre ville. **Finalement, c'est bien notre qualité de vie que nous cherchons à préserver et à optimiser.** Le 31 mars dernier s'est déroulé le premier conseil des mobilités douces où 12 habitants, tous passionnés par le sujet et convaincus de l'importance de l'utilisation des modes de déplacements doux, se sont engagés pour un mandat de 3 ans. Leur rôle est de communiquer sur les solutions de mobilité, de déterminer les aménagements prioritaires adaptés aux publics et aux territoires, de créer des animations valorisant la solution des mobilités douces, de rédiger la charte de fonctionnement du conseil des mobilités douces et enfin d'intégrer des comités consultatifs sur d'autres projets. Pour favoriser ce travail collaboratif qui est l'esprit même de nos instances de démocratie de proximité, les 12 membres du conseil ont à leur disposition un espace de travail, de proposition, d'échanges... en ligne. Cet espace leur est spécifiquement dédié et réservé mais alimentera la page publique consacrée à cette instance.



 **participer.  
ecollectivites.fr**



Une fois sur la carte qui s'affiche, cliquez sur Fontenay-le-Comte ou flashez le QR code ci-contre avec votre smartphone



Distribution de paniers gourmands aux aînés



Solidarité

## Un lieu de liens

Ghislaine LÉGERON • Adjointe aux Solidarités et à la Vie citoyenne

La solidarité au cœur des actions du CCAS.

Établissement public communal administré par un Conseil d'Administration, composé de 16 membres (8 membres élus au sein du Conseil municipal et 8 membres non élus représentant les associations) et présidé par le Maire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation. L'année 2020 avec l'arrivée du virus et la crise sanitaire qui ont isolé encore davantage les publics vulnérables, notamment les personnes âgées, a mis en exergue encore plus ce rôle essentiel de lutte et de prévention de toute forme d'exclusion. Le CCAS et son personnel composé de six agents, ont su s'adapter à l'urgence de la situation et aux contraintes sanitaires. Avec l'aide de bénévoles, le service a été aux avant-postes lors de la distribution des premiers masques ou des colis aux anciens aux côtés des élus et des autres services. **Son action est intergénérationnelle pour que personne ne soit oublié et ne reste à l'écart.** Le service propose un soutien dans les démarches administratives diverses (aide sociale ou financière face à des difficultés ponctuelles, carte de transports, constitution de dossiers, prévention des expulsions, lutte contre le mal-logement, aide au permis pour les jeunes, ...). C'est aussi un réseau de bénévoles pour des aides ponctuelles basées sur un principe de solidarité. Un ensemble d'actions essentielles destinées à maintenir ou recréer du lien.



### Un espace de solidarités

L'objectif est de réunir plusieurs associations caritatives et solidaires sur un même site (au 48 rue de la Croix du Camp) pour mutualiser à la fois les moyens humains et les locaux, développer la solidarité entre associations et travailler sur la complémentarité des actions, des aides, des jours d'ouverture. Le bâtiment nécessite des travaux de réhabilitation (sécurité et mise aux normes, accessibilité, aménagements, remise en état de l'existant, isolation thermique) et un changement d'affectation.

Le coût des travaux est évalué à 487 125 €. Ils débutent en mai pour une restitution à la fin de l'année 2021.



2020

## Le CCAS en chiffres c'est :

**2 443** accueils téléphoniques de personnes

**4 251** accueils physiques de personnes

**75** dossiers d'aide sociale instruits par le service

**30** personnes vulnérables inscrites sur le registre communal

**17** logements destinés à des personnes de plus de 60 ans, issues du territoire, avec des revenus modestes

**21** personnes bénéficiaires du transport solidaire

**1 456** foyers recensés pour la livraison de paniers de Noël pour les personnes âgées de 75 ans et plus

**354** ménages bénéficiaires de l'épicerie solidaire

**15** jeunes inscrits au dispositif d'aide au permis de conduire

**166** domiciliations (permet à toute personne sans domicile stable de bénéficier d'une adresse postale pour faire valoir ses droits et prestations)

**39 230 €** de subventions versées à sept associations (épicerie solidaire, ADMR, ADAMAD, Arc en Ciel, CIDFF, Evéa La Métairie, Atelier méca Sud Vendée)

**230 000 €** de budget de fonctionnement



## Association **Les Restos du Cœur**

### Une équipe au grand cœur.

Dans les locaux situés rue Joseph-Duranteau, Marie-Paule, Brigitte, Gisèle, Guillaume, Robert et les trente-cinq autres bénévoles, impliqués dans l'association, sont présents quasi quotidiennement pour faire vivre la petite idée de Coluche, lancée en 1985, qui deviendra les Restos du Cœur. L'antenne de Fontenay-le-Comte a vu le jour en 1992. Parmi la douzaine de centres que compte la Vendée, elle est devenue au fil du temps, la deuxième, après la Roche-sur-Yon, au nombre de familles inscrites. "Nous recensons **deux cents familles et cinquante de plus en hiver**, précise Marie-Paule, une des responsables. Et notre action ne se limite pas à une distribution alimentaire, ici c'est aussi un lieu d'attention et d'écoute. Nous avons un rôle d'aide à la personne". "Et on y met notre cœur et notre âme, car les personnes ne sont pas que des estomacs, intervient Gisèle qui a commencé le bénévolat auprès de Coluche à Paris, où sous

les grands chapiteaux elle aidait à la distribution. Bien sûr, depuis un an la situation sanitaire ne nous permet plus d'organiser notre temps d'accueil convivial autour d'un café, de proposer le coiffeur ou de distribuer des vêtements, poursuit Marie-Paule. Nous sommes limités, pour l'instant, aux produits alimentaires et d'hygiène. Et notre organisation a été revue. Une fois par semaine chaque famille est reçue à tour de rôle l'après-midi entre 14 heures et 17 heures selon un planning. Et nous restons ouverts toute l'année".



## Bientôt de nouveaux locaux

L'aide provient des surplus de l'Union Européenne, du Département, des ramasses quotidiennes organisées par les bénévoles qui collectent auprès des supermarchés locaux et de la grande collecte nationale organisée tous les ans au mois de mars. Preuve de la générosité des Fontenaisiens, lors de cette dernière collecte alimentaire, ce sont 6,5 tonnes de denrées qui ont pu être récoltées.

**La Ville met gratuitement à disposition de l'association les locaux** et bonne nouvelle, très prochainement, suite au déménagement de *Atout Linge* vers la commune de Pissotte, la commune va également attribuer à l'association le bâtiment laissé libre, plus adapté à ses besoins. Les locaux actuels resteront destinés au stockage. Si le leitmotiv de l'association nationale est "on compte sur vous" en référence justement aux aides et dons indispensables, ici on peut aussi compter sur l'engagement et le dévouement de cette belle équipe qui n'accumule pas moins de 240 heures de bénévolat par semaine ! Bravo à eux !

## Les Jardins du Cœur

L'action des Restos du Cœur ne se limite pas à l'aide alimentaire. En effet depuis plus de 20 ans, les bénévoles et les salariés des Restos du Cœur œuvrent pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficultés. Afin de mieux faire connaître ses actions d'insertion mais également sa production de plants de légumes et de fleurs, le chantier d'insertion par le jardinage de Fontenay-le-Comte organise des journées portes ouvertes du lundi 3 mai au vendredi 7 mai de 9 heures à 12 heures et de 13h30 à 18 heures.

**i** Toute l'équipe des Jardins du Cœur sera heureuse de vous accueillir sur son site des jardins de Saint-Médard, 110 rue Villa Gallo-Romaine.



# Voirie

## Trois atouts pour un secteur



Montant des travaux  
**815 449 €**



**Jean-Pierre PÉTORIN**  
• Adjoint à la Voirie et aux Bâtiments

### Un assainissement respectueux de l'environnement

Commencés fin août 2020, les travaux d'assainissement et de voirie des rues de la Tranchée des Baïonnettes, de la Colinerie et des Essorts ont été menés conjointement par la Ville de Fontenay-le-Comte et la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée.

Attribués à l'entreprise Colas de Fontenay-le-Comte et réalisés en sous-traitance par l'entreprise Sotramat, les travaux d'assainissement ont consisté en la séparation du réseau des eaux usées de celui des eaux pluviales auparavant mélangées dans un réseau unitaire.

Le réseau des eaux pluviales ainsi créé collecte exclusivement les eaux de ruissellement de la chaussée et des trottoirs. Le réseau des eaux usées a été reconstruit. De leur côté, les riverains ont été invités à gérer sur leur parcelle les eaux pluviales de leur toiture par infiltration à l'aide de puisard ou tranchée drainante.

**Ville : 480 932 €**  
(voirie et réseau des eaux pluviales)

**Pays de Fontenay-Vendée : 222 929 €**  
(assainissement et réfection de tranchées)

**Département de la Vendée : 111 588 €**  
(au titre de l'action Vendée Territoires)

### Des aménagements de sécurité

A la suite des travaux sur les réseaux, la voirie a été reprise sur 1 300 mètres, de la rue Rabelais à Gaillardon, ainsi que rue des Essorts et sur la partie basse de la rue de la Colinerie.

Ces travaux ont permis la création de plateaux surélevés afin de sécuriser la traversée des piétons et de limiter la vitesse.

- **L'aménagement du carrefour entre la rue de la Tranchée des Baïonnettes et l'avenue Pierre Mendès-France ;**
- **La création d'un Chaucidou ; (voir ci-dessous)**
- **La réfection du tapis d'enrobé de la chaussée ;**
- **La construction de nouvelles bordures ;**
- **La reprise des revêtements de trottoirs.**



### Le Chaucidou, quésaco ?

On connaît le Chabichou célèbre et excellent fromage de chèvre du Poitou, mais finalement bien qu'il se partage aussi, le Chaucidou n'a rien d'un fromage. Plus sérieusement, ce doux nom est une contraction de chaussée et de circulations douces (CHAUSSÉE pour les CIRCULATIONS DOUCES). Une expression et surtout un aménagement routier pour apprendre à partager la route. Le premier Chaucidou à Fontenay-le-Comte a été mis en service fin mars, dans le secteur de Gaillardon, rue de la Tranchée des Baïonnettes, afin de permettre le partage de la chaussée entre les différents usagers de la route, en privilégiant la circulation des cyclistes qui restent prioritaires. Cette bande cyclable en voie centrale banalisée s'intègre dans le plan de développement des mobilités douces mis en place par la Ville. Au cours du mois d'avril, d'autres Chaucidou ont été installés rue de l'Ouillette, rue François Roy et rue de la Villa Gallo-romaine.

Logement

# Pour un cœur de ville plus attractif



**Benjamin VERGNAUD** • Adjoint à l'Urbanisme et au Renouvellement urbain

**Des projets de revitalisation destinés à apporter une mixité de logements et à donner du souffle au cœur de ville.**

La Ville souhaite redonner de l'attractivité au centre-ville et accueillir de nouveaux habitants. Le parc de logements est en grande partie privé. Si la vocation de la commune n'est pas de construire des logements elle se doit d'accompagner les projets et ainsi veiller à ce que les nouveaux logements soient adaptés à la demande. Plusieurs opérations sont en projet ou en cours et utilisent en priorité les friches industrielles et commerciales laissées à l'abandon. Petit tour d'horizon, non exhaustif, des futurs aménagements.

**Les projets**



Création de  
**58**  
logements  
résidentiels

## Caserne Belliard : des logements haut de gamme dans un lieu chargé d'histoire

Des travaux d'envergure sont en cours dans l'ancienne caserne militaire Belliard. Cet édifice construit au XVIII<sup>e</sup> pour héberger les armées prendra le nom de quartier Belliard, au milieu du XIX<sup>e</sup>, en l'honneur d'Auguste Belliard, né à Fontenay-le-Comte le 25 mai 1769 et devenu général sous Napoléon I<sup>er</sup>. Inoccupé depuis 2008, le site, avec ses 21 000 m<sup>2</sup> de surface, a finalement trouvé un acquéreur. Le Groupe CIR, Compagnie Immobilière de Restauration, situé à Bordeaux, et spécialiste de la rénovation du bâti ancien en cœur de ville, est devenu propriétaire et restaurateur de l'édifice. Le Groupe qui conjugue depuis 30 ans, passion de l'immobilier et intérêt patrimonial, va y créer 58 logements : 34 dans la caserne et 24 avec terrain privé dans les écuries. Les futurs appartements haut de gamme de ce programme immobilier sont déjà tous vendus (à des propriétaires et des investisseurs) et seront mis à la location dès septembre 2021. Une belle attractivité retrouvée pour la Ville, qui encourage les efforts et les investissements en cœur de ville, en préservant l'architecture originale d'un des plus emblématiques édifices de la ville.



## Vendée Logement

Dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements sociaux, le bailleur Vendée Logement, a lancé un programme de 16 logements et deux commerces en extension Résidence Simone Signoret, rue du Docteur Audé, ainsi que la construction de 14 logements prévue suite à l'achat du hangar désaffecté situé au 4 rue de la grue.

**30**  
logements  
sociaux



*Croquis d'ambiance depuis la rive nord de la Vendée*



**30**  
logements  
résidentiels

## Îlot Lussaud

**La Ville a fait part de son souhait de réhabiliter ce site stratégique de l'îlot Lussaud. L'objectif est d'y construire des logements neufs et démolir la friche industrielle.**

Le projet déclaré d'utilité publique est piloté par l'Établissement Public Foncier de la Vendée (EPF) pour le compte de la Ville. Une consultation de promoteurs est en cours, les travaux de démolition et de dépollution du site devraient commencer en 2022. Une petite trentaine de logements, maisons individuelles et semi-collectifs (R+1 et R+2) devraient y prendre place.



**14**  
logements inclusifs  
destinés aux  
personnes  
en situation de  
handicap



**Projet  
en cours  
logements et  
commerces**

## Le square Saint-Michel

Autour de la place Viète, un bâtiment du square Saint-Michel va bénéficier d'une opération de rénovation de logements destinés aux personnes en situation de handicap mais autonomes, pour 14 logements (7 T1, 6 T2 et 1 T3). Un projet piloté par Soliha Vendée et l'ADAPEI-Aria Vendée (organisme de soutien et de services aux personnes handicapées). Le lancement de la consultation des entreprises est en cours, le démarrage des travaux pour décembre 2021 et l'emménagement des premiers locataires pour fin 2022.

## Place de la Bascule

L'ensemble immobilier de l'angle de la rue du Port et du quai Poey-d'Avant, à l'abandon, n'a pas trouvé preneur lors de la vente aux enchères. Le liquidateur s'est alors adressé à la Ville.

Dans ce bâtiment, au fil du temps, plusieurs commerces s'y sont succédés. Dans les années 1975-1980, c'était une supérette Codec. Le bâtiment acheté en 1986 par la famille Boutin a accueilli une société spécialisée en fournitures, mobilier de bureau et bureautique, aujourd'hui toujours installée à Fontenay-le-Comte mais dans des locaux plus spacieux.

Si le conseil municipal a voté l'acquisition par la Ville de cet immeuble délaissé, c'est pour conserver la maîtrise foncière et poursuivre la redynamisation du centre-ville, sur un emplacement privilégié au bord de la rivière Vendée et proche de la place de la Bascule dans le secteur de Verdun. Le projet est de créer du commerce en rez-de-chaussée et des logements locatifs à l'étage. Une réflexion est engagée avec les promoteurs qui porteront le projet.



## En direct

Politique de la ville

# Le contrat de Ville prolongé

Le 2 avril, Ludovic Hocbon, Maire de Fontenay-le-Comte et Président de la Communauté de communes ainsi que Grégory Lecru, sous-préfet ont signé, en présence de Ghislaine Légeron, la première adjointe, le protocole d'engagement qui renforce et prolonge jusqu'en 2022 le dispositif existant. **Le contrat de Ville s'appuie sur trois piliers fixant les domaines d'intervention de l'État et de la Ville ; cohésion sociale, renouvellement urbain, développement économique et emploi.** Signé en présence de la Présidente et de la Trésorière du Conseil citoyen, le renouvellement du protocole a été suivi d'une visite sur le terrain afin d'évoquer les projets qui verront le jour dans le quartier Centre-Moulins-Liot. Parmi eux, les travaux d'aménagement de la rue du Gaingalet et du parvis du collège Tiraqueau ont débuté récemment.

**À noter aussi dans le cadre de ce renouvellement, la somme de 70 000 euros accordée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui servira à financer plusieurs projets ; ces derniers sont portés par des associations locales, concernant l'emploi, le cadre de vie et la cohésion sociale.**



Le cap des  
**15 000**  
injections  
a été franchi  
début mai

COVID-19

# La vaccination monte en puissance

Ouvert il y a tout juste trois mois, le centre de vaccination Sud-Vendée, situé à l'Espace culturel René Cassin-la-Gare, à Fontenay-le-Comte, suit une organisation bien rodée s'appuyant sur les professionnels de santé volontaires, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Sud-Vendée, la Protection Civile, les Sapeurs-Pompiers et les agents des collectivités mobilisées (la Ville de Fontenay-le-Comte, les Communautés de communes Pays de Fontenay-Vendée, Vendée-Sèvre-Autise et Pays de La Chataigneraie).

**Au 26 avril, ce sont 13 284 injections dont 9 321 primo-injections et 3 963 secondes,** du vaccin Pfizer/BioNTech, qui ont pu être effectuées. Pour rappel, la vaccination, totalement gratuite, se déroule exclusivement sur rendez-vous, par le biais d'un numéro de téléphone unique traité par le centre d'appels fontenaisien Webhelp.

**Centre ouvert uniquement sur rendez-vous au**

**02 56 90 64 12**

**Le centre fontenaisien de vaccination contre la Covid-19 accueille les habitants des communautés de communes Pays de Fontenay-Vendée, Vendée Sèvre Autise et Pays de la Chataigneraie**

**Les personnes de plus de 60 ans** sont éligibles, depuis le 16 avril, à la vaccination Pfizer sans certificat et peuvent prendre contact au 02 56 90 64 12.

**Sont également éligibles à la vaccination Pfizer avec un certificat établi par un professionnel de santé :**

- Les patients à très haut risque de forme grave COVID, quel que soit votre âge
- Les femmes enceintes ayant 3 mois de grossesse ou plus

**Ces personnes sont invitées à se rapprocher de leur professionnel de santé (médecin, pharmacien ou infirmier) pour s'inscrire ou peuvent appeler le 02 56 90 64 12.**

**Le Centre d'appels est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.**



L'été en ville

# Il était une fois... le long de la Vendée



Station n°1 : la Canopée



**Matthias LEMOINE**  
Conseiller municipal

**Cet été, venez flâner le long des rives, avec au programme trois arrêts bucoliques.**

De juillet à septembre, les berges de la Vendée s'aménagent pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands. De la place du Marronnier à la Plaine des sports, les rives du cours d'eau vont accueillir différents aménagements urbains élaborés, à la demande la Ville, par un collectif de jeunes architectes designers basé à Nantes : VOUS.

**Un parcours à découvrir avec trois stations insolites qui vont mettre en valeur à la fois les rives de la Vendée mais aussi le patrimoine de la Ville.** Replacer la nature au cœur de la ville, se poser, se rafraîchir, profiter des lieux en toute tranquillité, telle est l'ambition de ce concept et du mobilier urbain un peu particulier qui y prendra place. Le tout sera accompagné par une exposition photographique en plein air concoctée par le club photo qui posera son regard sur la Ville.

Découverte complète de cet aménagement, baptisé Rives d'été, dans le prochain magazine.



Espaces Verts

## Ça pousse et ça se voit !

Anne HUETZ • Adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie

Plantations, élagage, tonte, entretien, les équipes des espaces verts sont à pied d'œuvre pour nous garantir un bel environnement.



Fin mars, les équipes techniques de la commune, en charge des espaces verts, ont planté, place de Verdun, une trentaine d'arbres, en majorité des arbres fruitiers, pommiers, cerisiers, arbousiers, poiriers, abricotiers... dont les habitants et visiteurs pourront profiter d'ici à quelques années et venir en cueillir les fruits. D'autres arbres ont également été plantés, à la Plaine des Sports. Là, ce sont des chênes, hêtres et d'autres essences qui ont été mis en terre. Début janvier, ce sont quelques 24 000 bulbes de narcisses qui avaient été plantés et qui fleurissent depuis mars.

Le verdissement de la commune est bien une réalité et un enjeu majeur de la ville qui lui affecte chaque année environ 160 000 € au budget des espaces verts et du mobilier urbain. Une volonté qui se concrétise aussi par le travail au quotidien de la vingtaine d'agents de la Ville qui entretient avec passion les 174 hectares d'espaces verts que compte la commune. Un travail permanent pour continuer d'embellir notre ville qui s'est vue attribuer **trois fleurs au label Villes et villages fleuris**. Une labellisation qui récompense le fleurissement des communes certes mais aussi celui du cadre de vie, gage de qualité pour les habitants et futurs habitants.

## Hommage à Suzanne FORENS

**Le 29 mars, Suzanne FORENS, née BARREAU, nous a quittés à l'âge de 96 ans. Elle était l'épouse de l'ancien député maire, André FORENS, décédé en 2009 à l'âge de 85 ans.**

Gérard SORIN qui a été adjoint d'André FORENS durant 18 ans se souvient de ce grand Maire bâtisseur. "Il a fait beaucoup pour Fontenay-le-Comte, notamment pour moderniser la ville, grâce au contrat de ville moyenne. Maire de 1965 à 1981 et de 1989 à 1995, il fut également député, conseiller général et président durant 8 ans du district urbain devenu depuis la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée. Suzanne était professeure de mathématiques, et elle était présente à toutes les manifestations de la ville poursuit Gérard SORIN. Tous deux sont nés en 1924, elle était son premier soutien dans sa carrière politique. Le 20 mai 1965 nous étions très fiers de recevoir ici à Fontenay-le-Comte la visite du Général de Gaulle". La Ville adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



En clair



Coût total des travaux (couverture, clocher et tour) :

**742 000 € TTC**

Dont 70 % de subventions provenant de la Région des Pays de la Loire, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire et du Département de la Vendée.



## Patrimoine Témoins du passé

**Matthieu FOULONNEAU**  
Conseiller municipal

### Un point sur la restauration des églises Saint-Jean et Notre-Dame.

Édifice datant du XV<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Jean, classée au titre des monuments historiques en 1906, était en bien mauvais état. Après la première phase de travaux de réfection de la toiture et de la charpente commencés en 2018 puis achevés en 2020, **la Ville poursuit la restauration de ce monument emblématique appartenant à notre patrimoine local.** Le chantier a été confié à Stéphane Berhault, architecte du patrimoine, et son suivi au bureau d'études mutualisés de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée. Dans cette deuxième phase, **c'est au tour du clocher, de la tour d'accès et de la flèche de reprendre de l'éclat.** Ces travaux d'ampleur ont débuté en juillet 2020 par le montage de l'échafaudage autour du clocher de l'église durant deux mois. L'impressionnante structure métallique qui s'élève jusqu'à 45 mètres permet aux entreprises d'accéder en toute sécurité à la flèche, au clocher ainsi qu'au beffroi. Les interventions portent sur : la restauration de l'escalier à vis, de la flèche et du clocher, la fabrication d'abat-sons neufs, la restauration du beffroi, la création de portes extérieures en bois, l'étanchéité de la coursive du clocher, la restauration du coq et de la girouette et l'installation d'un nouveau

paratonnerre. Le plus captivant est sans doute le travail des tailleurs de pierres de l'entreprise Dagand Atlantique. Il a d'ailleurs été mis en valeur et en images dans un reportage diffusé sur TFI en mars dernier. Leurs objectifs : identifier les pierres à changer ou à réparer, reprendre les joints, nettoyer les pierres ternies par le temps et remplacer celles qui sont défectueuses. Ainsi 10 m<sup>3</sup> de blocs à tailler, originaires de différentes carrières de Charente-Maritime sont nécessaires. Un chantier interdit au public mais qui pourrait faire l'objet de visites scolaires, justement autour du travail des tailleurs de pierre, ces professionnels du bâtiment qui exercent l'un des plus anciens métiers du monde. En attendant l'achèvement des travaux de restauration, l'église reste ouverte.

### Et Notre-Dame ?

Dans la continuité des actions de préservation du patrimoine local, l'église Notre-Dame n'est pas oubliée. Les préliminaires aux travaux pour un monument historique commencent par une longue phase administrative actuellement en cours (consultations, appels d'offres, recherches des entreprises, des subventions, ...). **Les travaux devraient débuter en 2022 et durer une dizaine d'années**, pour un coût sans doute quatre fois plus élevé que celui de l'église Saint-Jean. Parmi tous les travaux de restauration, l'idée est aussi de permettre et de sécuriser l'accès au clocher pour le rendre possible aux visites. Du haut de ces 50 mètres, la vue sera une attractivité touristique. En attendant, nous serons là pour l'aider à souffler ses 600 bougies en 2023.



### Petit lexique

- **L'abat-sons** est un dispositif à lames placé dans les baies d'un clocher, pour protéger le beffroi et rabattre le son des cloches.
- **La flèche** est la partie pointue de l'édifice qui surmonte sa partie haute.
- **Le beffroi** est la structure interne de la tour, à laquelle sont suspendues les cloches.



Musée

# Un haut lieu d'Histoire et de Mémoire



**Sylvie SAINT-CYR**  
Adjointe à la Culture

**Un nouveau projet Scientifique  
et Culturel pour la rénovation  
du Musée d'Art et d'Histoire  
de Fontenay-le-Comte et  
l'intégration d'un Mémorial  
dédié à la Résistance et à la  
Déportation durant la Seconde  
Guerre mondiale.**

Parmi les objectifs de la Ville, **priorité a été donnée à la rénovation globale du Musée d'Art et d'Histoire pour redonner vie et rayonnement à ses collections remarquables dans un parcours repensé pour tous les publics et pour toutes les générations.** Le nouveau parcours muséographique inscrira le musée à la fois dans l'histoire contemporaine et le présent, en dialogue constant avec nos mémoires passées et nos racines humanistes héritées de la Renaissance. La circulation des idées, des hommes et des objets sur le territoire du Sud-Vendée Bas-Poitou et plus particulièrement à Fontenay-le-Comte, depuis l'Antiquité, en sera le fil d'Ariane. **Il s'appuiera sur les figures majeures de l'Histoire de la ville** (Viète, Tiraqueau, Rabelais, Rapin, de Rochebrune, pour ne citer qu'eux...) qui ont contribué à faire de cette cité une ville culturelle ouverte vers l'extérieur. Dans cette perspective, nous ouvrirons chaque année nos espaces à des artistes contemporains qui engageront un travail de création autour de nos collections, pour les réinterroger et les remettre en perspectives.

Portée par l'AMRDV (Association pour le Mémorial de la Résistance et la Déportation en Vendée) et sa présidente Madame Turi, l'intégration du Mémorial au sein du Musée procède de cette dynamique. De concert avec Les Amis du Musée, les équipes ont construit et coécrit un projet cohérent et ambitieux, gage de pérennité, à la mémoire de Gaston Marceteau et de tous ceux, hommes et femmes, qui ont lutté contre la barbarie et qui se sont battus pour défendre l'indépendance et la liberté de la France. Leur mémoire et leur courage nous obligent face aux défis contemporains.

Bien sûr, nous ne le porterons pas seuls, et des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région Pays de la Loire, du Département de la Vendée et de la Communauté de communes du Pays de Fontenay Vendée sont attendues pour mener à bien ce projet.

La première étape est aujourd'hui lancée pour **une phase de travaux programmés en 2023 et une ouverture courant 2024** ! Une belle aventure collective pour redonner à notre Musée, labélisé Musée de France, sa place incontournable en Vendée !

Spectacles

# Retour vers la culture

**La saison culturelle 2021-2022 prépare son retour.**

La Ville et le service culturel préparent avec détermination et conviction la prochaine saison culturelle. Et si la plupart des spectacles, déprogrammés depuis mars dernier en raison de la crise sanitaire, seront reportés dès septembre, en soutien des artistes, des surprises seront aussi au programme. **La présentation de la nouvelle saison 2021-2022 se tiendra le 25 septembre à l'Espace René Cassin-La Gare, au cours d'un temps de rencontre convivial destiné à recréer du lien.** Ouverte à tous, cette journée débutera par un spectacle interactif de percussions corporelles qui réchauffera l'âme de l'artiste qui sommeille en chacun de nous. Nous y retrouverons les compagnies locales soutenues et accompagnées par la Ville : Fontenay fait sa renaissance, le Camembert, l'Ensemble vocal Polymnie, les Artisans Rêveurs et Gianni Joseph, qui se préparent déjà en coulisses au plaisir de vous retrouver.



La journée pourrait bien s'achever autour d'un verre de l'amitié et d'un barbecue/pique-nique grand format ! Sur place, un point info billetterie sera disponible.

La journée pourrait bien s'achever autour d'un verre de l'amitié et d'un barbecue/pique-nique grand format ! Sur place, un point info billetterie sera disponible.

**Samedi 25 septembre**  
**Espace René Cassin-La-Gare**  
**Tél. : 02 51 00 05 00**  
**Courriel :**  
[ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr](mailto:ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr)



## Festival **Les Ricochets rebondissent cet été**

**Cet été, en juillet et août, le festival Les Ricochets rebondit sur le territoire, qu'on se le dise !**

### **Le festival de l'été revient et s'étend au territoire.**

La crise sanitaire a mis à l'arrêt notre vie artistique et culturelle, nos besoins d'évasion et de partage. **Avec l'arrivée des beaux jours, nous voulons croire à un retour possible des spectacles.** Nous nous y attelons fermement. D'autant que nos rendez-vous de l'été, autour du temps fort des Ricochets, proposent une programmation en plein air, pour accueillir petits et grands, dans les meilleures conditions.

**La nouveauté de cette 27<sup>e</sup> édition : Les Ricochets vont embrasser l'ensemble de notre territoire !** Et s'étendre, au rythme de la danse, du cirque, des arts de la rue et de la musique, à la rencontre de tous les publics du Pays de Fontenay-Vendée.

Choisies en partenariat avec les communes, en écho à la richesse de leur patrimoine, les animations culturelles

s'adresseront à tous, résidents et touristes, avec l'ambition de mettre en valeur et en perspectives les ressources et beautés de notre territoire. Plus dense et plus accessible, toujours gratuite, cette nouvelle programmation des Ricochets en territoire sera l'occasion d'innover à l'intention des tout-petits avec des spectacles plus familiaux accessibles dès 18 mois. Ce rendez-vous d'artistes et de compagnies, très apprécié du public, a accueilli en 2020, quelque 2 100 personnes. La programmation est en cours et vous sera dévoilée dans le prochain magazine distribué fin juin.





## Création TDN Nettoyage, des prestations pour tous

Depuis le 15 mars, un nouvel atelier de nettoyage automobile a ouvert ses portes : TDN Nettoyage.

Damien GRAIRE propose une gamme complète de prestations, avec des prix accessibles, compris entre 5 € et 95 €. "Je veux privilégier le service, la rapidité et la réactivité" explique le gérant qui travaille également à la DEAF, une société de dépannage fontenaisienne. La période n'est pas forcément propice pour les entrepreneurs, mais Damien reste optimiste. "Je prévois de recruter une personne". Le local vaste (550 m<sup>2</sup>) va être entièrement rafraîchi dans les prochains mois, un petit atelier va être aménagé. "Les clients auront la possibilité de laver leur véhicule et d'effectuer de petites réparations en autonomie. Pour le moment, ce sont en majorité des particuliers qui me contactent". La fin du confinement devrait ouvrir d'autres perspectives...

📍 135 rue de la République  
Du mardi au vendredi : 8h30/12h30 et 14h/19h  
Samedi et dimanche : 10h/17h  
Tél. : 06 23 96 69 45 • tdn.nettoyage@gmail.com



## Création Au bazar de Marine, des sacs à main et des accessoires originaux

Une nouvelle boutique a été créée dans le passage du Commerce, mais le confinement retarde son ouverture.

"Je suis en ligne sur la plateforme des commerçants du Pays de Fontenay-Vendée ([www.maboutique.fontenayvendee.fr](http://www.maboutique.fontenayvendee.fr))" explique Marine TOURMAN, la gérante, qui propose des sacs à main et accessoires pour toutes les bourses. "Il y a tellement longtemps que j'avais envie de me lancer, je suis impatiente de voir mes futures clientes. Le pas de porte est idéal, il y a de la fréquentation et une dynamique dans le passage du Commerce. C'est un rêve de petite fille qui se réalise" continue la jeune commerçante, âgée de 30 ans, qui travaille avec une couturière. Les produits en vente sont originaux. Un petit espace dédié aux hommes a également été aménagé. Marine sera secondée par sa sœur, Julie. "Pour l'aménagement et la décoration, nous avons aussi travaillé en famille".

📍 Passage du Commerce  
Du mardi au samedi : 9h30/12h30 et 14h/18h00  
Tél. : 02 44 57 55 21 • 06 44 02 35 33  
[aubazardemarine@gmail.com](mailto:aubazardemarine@gmail.com) • [aubazardemarine.fr](http://aubazardemarine.fr)



## Reprise De nouveaux gérants à la Civette

Depuis le 15 mars, Richard et Dorina UY ont succédé à Nicolas et Véronica GIRAUDEAU à la tête du tabac-presse La Civette.

Venu de la région parisienne, le couple de commerçants d'origine cambodgienne aspirait à changer de climat et à vivre dans une région plus calme. "Nos clients sont des habitués, nous avons eu un temps d'adaptation car il y avait énormément de choses à découvrir, notamment au niveau du rayon librairie" explique Richard UY. Outre le tabac, les journaux, les cartes à gratter, les cartes postales, les souvenirs, la clientèle peut découvrir toute une gamme de produits liés au vapotage, qui s'est beaucoup enrichie ces dernières années.

📍 20 place du Marché aux Herbes  
Du lundi au vendredi :  
7h/12h30 et 13h30/19h30  
Samedi : 7h/12h30 et 14h30/19h30  
Tél. : 02 51 69 22 48



## Rejoignez la gendarmerie

Le centre d'information et de recrutement (CIR) de la gendarmerie de Nantes recrute, de 17 à 35 ans, quel que soit le niveau d'étude (sans diplôme à BAC+5), pour des postes opérationnels ou dans le soutien administratif et technique.

**Centre de recrutement :**  
Tél. : 02 40 20 24 24 ou par mail : [cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cir.nantes@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**Info - inscription :**  
[www.lagendarmerierecrute.fr](http://www.lagendarmerierecrute.fr)

## Permanence des juristes du CIDFF

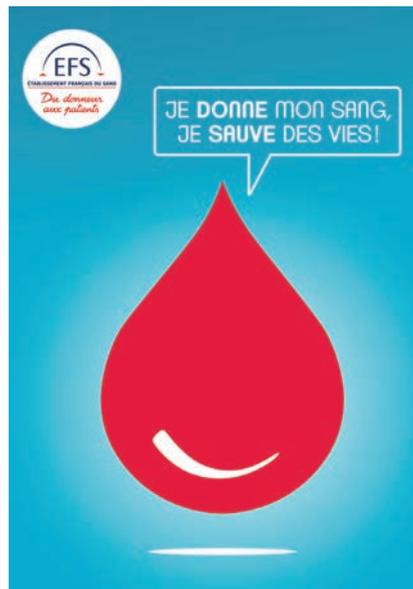
Le CIDFF Vendée (Centre d'information des droits des femmes et des familles) délivre une information juridique gratuite, sur rendez-vous physique ou téléphonique, aux femmes et aux hommes souhaitant s'informer sur leurs droits dans les domaines suivants :

- Droit de la famille : unions, ruptures, autorité parentale, filiation, successions, mesures de protection...
- Violences sexistes : violences conjugales, harcèlement moral et sexuel...
- Droit du travail : exécution et rupture du contrat de travail, droit aux congés...

Ces permanences physiques sont assurées sur plusieurs communes en Vendée, une fois par mois, dont Fontenay-le-Comte. Le CIDFF Vendée, c'est aussi un accompagnement pour les femmes dans leurs recherches d'emploi, de formation ou de création d'entreprise avec une conseillère emploi.



**Tél. : 02 51 08 84 84**  
[accueil@cidff85.fr](mailto:accueil@cidff85.fr)  
[cidff-vendee.fr](http://cidff-vendee.fr)



## Don du sang

Info COVID-19 : avant de se rendre aux collectes, les donneurs doivent s'inscrire au préalable uniquement sur le site Internet de l'Établissement français du sang :

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

## Prochaines collectes

**Salle des Œuvres Post Scolaires (OPS), 102 rue de la République**  
Mercredi 9 juin et mardi 15 juin



Renseignements  
au 02 51 44 62 34

## Téléthon recherche bénévoles

Le Téléthon de Fontenay-le-Comte soutenu par l'Oddas (Office de Développement Associatif et Social) et la municipalité, est un évènement qui s'organise tout au long de l'année. Participez à cette belle aventure humaine en rejoignant le Comité

d'Organisation du Téléthon (COT) pour préparer et proposer des activités tout au long de l'année et pour les 3 et 4 décembre 2021. Les malades et leur famille comptent sur notre soutien pour recueillir un maximum de dons qui feront évoluer la recherche.

**Pour s'investir et intégrer l'équipe d'organisation, contacter l'ODDAS (Office de Développement Associatif et Social) :**

**25 rue des cordiers**  
85200 Fontenay le Comte.  
[accueil@oddas.fr](mailto:accueil@oddas.fr) ou  
[afmtelethon@oddas.fr](mailto:afmtelethon@oddas.fr)  
Tél. : 02 51 69 26 53



## **Droit d'expression**

---

### **Groupe 100% Fontenay**

#### **Pas de hausse d'impôts !**

Contrairement à ce que cherche souvent à faire croire aux Fontenaisiens une partie de l'opposition, toujours la même, aucune hausse des impôts n'est prévue cette année à Fontenay-le-Comte.

Faire ses choux gras sur ce mensonge n'est que démagogie et populisme. Nous le disons avec force. Les taux d'imposition de la commune restent absolument identiques, tout en maintenant une politique d'investissement volontariste jamais connue dans notre commune.

Les changements opérés cette année ne sont que la conséquence de la réforme de l'État en matière de fiscalité locale, et notamment la suppression de la taxe d'habitation. Il en est de même dans toutes les communes de France.

Et nous augmentons d'autant moins les impôts que nous avons fait en la matière des promesses de campagne. Et une promesse, ça se respecte !

Il est vrai qu'une hausse a eu lieu par le passé, mais cette décision lourde, dictée par l'unique nécessité de préserver des finances communales saines, n'avait alors pas été prise de gaité de cœur. C'est le moins qu'on puisse dire !

Ce ne sera pas le cas pour cette mandature, contrairement aux funestes prédictions de certains élus de l'opposition.

Si nous devons réduire la voilure pour des raisons financières, nous réviserions alors notre programme à la baisse, mais nous nous refuserons à utiliser l'outil fiscal, pour faire peser sur les ménages des charges nouvelles, à plus forte raison dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons tous aujourd'hui.

Le combat que nous menons, c'est tout simplement de créer de la richesse par le développement économique. Nous y occupons toutes nos journées, à la Communauté de communes comme à la Mairie. Plus d'entreprises, plus de commerces, c'est plus d'emplois, donc plus d'habitants, et un cadre de vie revalorisé. C'est cela notre cercle vertueux de croissance, et sûrement pas la culture de l'impôt ! Malgré les longues leçons professorales, régulièrement dispensées, à longueur de conseils municipaux, notamment en matière budgétaire, par les experts émérites en finances locales de l'opposition municipale, il demeure des réalités incontournables, car les chiffres, eux, ne mentent jamais...

Les grands équilibres financiers sont respectés comme nous respectons nos engagements. C'est une exigence à laquelle nous tenons, car c'est dans ce cadre bien précis que nous nous efforcerons chaque année de mettre en œuvre le programme sur la base duquel les Fontenaisiens nous ont accordé leur confiance.

---

### **Groupe Vivre à Fontenay**

Notre proposition de baisse de la taxe foncière (retour au taux avant l'augmentation votée par l'équipe LALERE-HOCBON) a été refusée. Pourtant à en croire le Maire, la ville est sur une trajectoire plus que vertueuse, pourquoi alors ne pas revenir à l'ancien taux ? Depuis 2018 ce sont plus de 2 M€ supplémentaires qui ont été demandés aux fontenaisiens pour résorber les erreurs de gestion accumulées ces dernières années.

Une deuxième décision budgétaire modificative a aussi été soumise mi-avril. Où est la sincérité du budget présenté en décembre de manière triomphale ? Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Refus aussi de notre proposition d'installer le mémorial de la résistance rue des Loges. Si on veut lui donner un avenir, il faut y implanter des activités. Entre les intentions et les actes de la majorité, les fontenaisiens apprécieront.

---

### **Groupe Renaissance pour Fontenay**

Dans ce contexte encore très impacté par la crise sanitaire, nous souhaitons apporter une note d'espoir en saluant l'investissement de tous les acteurs du centre de vaccination qui nous mènent chaque jour un peu plus vers la vie d'avant. A toutes ces personnes engagées depuis le premier jour : les soignants, le personnel communautaire, la protection civile, les sapeurs-pompiers et le personnel de l'Espace Culturel René Cassin La Gare, nous voulons tout simplement dire MERCI !

## En pratique

### Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor Hugo BP 19  
85201 Fontenay-le-Comte Cedex  
Tél : 02 51 53 41 41  
Passport sur RDV au 02 51 53 40 13  
Horaires d'accueil du public : du lundi  
au vendredi : 8h-12h / 13h15-17h et  
samedi : 10h-12h.

### ATTENTION :

- Le service État Civil est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service Urbanisme est fermé au public le mercredi après-midi.
- Le service des Affaires scolaires est fermé au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Le service Vie associative est fermé au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service Action sociale est fermé au public le mercredi et le jeudi après-midi.

### Police municipale

5 rue Georges Clemenceau  
Tél. : 02 51 53 41 27  
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi :  
9h-12h30 / 14h-18h  
Samedi : 10h-12h

### Permanence du Maire

Ludovic HOCBON, maire de Fontenay-le-Comte, assure une permanence sans prise de rendez-vous préalable, chaque dernier vendredi du mois à la mairie annexe des Moulins Liot, de 10h30 à 12h30.

**Prochaines dates :**  
vendredi 28 mai et vendredi 25 juin.

### Permanence des élus

**Chaque samedi à l'accueil de la mairie, 4 quai Victor-Hugo, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous préalable.**

Samedi 15 mai : Ghislaine LEGERON  
Samedi 22 mai : Benjamin VERGNAUD  
Samedi 29 mai : Christelle ROUHAUD  
Samedi 5 juin : Philippe MIGNET  
Samedi 12 juin : Anne HUETZ  
Samedi 19 juin : Sébastien VERDON  
Samedi 26 juin : Sylvie SAINT-CYR

### Centre de vaccination

02 56 90 64 12  
Du lundi au vendredi de 9h à 17h

**Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public** (éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.)

**02 51 53 41 61**



**La date limite d'inscription sur les listes électorales à respecter est le 14 mai 2021**

## En juin, élections départementales et régionales

**Les prochaines élections, régionales et départementales sont prévues le 20 juin 2021 pour le 1<sup>er</sup> tour et le 27 juin 2021 en cas de 2<sup>nd</sup> tour.**

**Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux quant à eux, dans le cadre du canton.**

Pour rappel, notre région est celle des Pays de la Loire et le département celui de la Vendée.

La région des Pays de la Loire est constituée de 5 départements (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée), de près de 1 240 communes et de 7 grandes agglomérations (Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Cholet, Le Mans, Laval et La Roche-sur-Yon).

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

## Inscription sur les listes électorales

**Vous pouvez vous inscrire en ligne ou vérifier votre inscription sur les listes électorales via le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

La date limite d'inscription sur les listes électorales à respecter est le 14 mai 2021. Toutefois, si vous vous trouvez dans une situation particulière après cette date (Français atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), le délai d'inscription est repoussé au 3 juin 2021.

# Fontenay *Ma ville*

**Votre appli mobile**

**ARRIVE BIENTÔT**

**DANS VOTRE POCHE**

ACTUALITÉS

AGENDA

SIGNALER UN PROBLÈME

VOIRIE

PORTAIL FAMILLE

TRAVAUX

CARTE INTERACTIVE

NOTIFICATIONS INSTANTANÉES

TRANSPORTS



**GRATUIT**

Prochainement disponible  
sur les plateformes de téléchargement



[www.fontenay-le-comte.fr](http://www.fontenay-le-comte.fr)

